



Communiqué de presse

Paris, le 6 novembre 2024

L'AFJEL salue la démarche de concertation initiée par le gouvernement en vue d'une future régulation des jeux de casinos en ligne

A l'issue de la réunion de concertation pilotée par le Ministre du Budget et des Comptes publics qui s'est tenue ce jour, l'Association Française du Jeu en Ligne (AFJEL) accueille positivement la démarche proposée d'associer toutes les parties prenantes à une future régulation des jeux de casinos en ligne en France. Le calendrier serré du gouvernement devrait permettre de faire émerger rapidement des solutions partagées, afin de mieux protéger les 4 millions de Français qui jouent actuellement sur des plateformes illégales.

Une régulation pour mettre fin à une situation critique pour 4 millions de Français

Avec un produit brut des jeux estimé à 2 milliards d'euros (soit l'équivalent du marché légal tous segments de jeux confondus) et 4 millions de joueurs dans notre pays, l'offre illégale de casinos en ligne est un phénomène colossal. La croissance continue de cette économie parallèle impose que l'État en reprenne le contrôle.

La définition d'un cadre de régulation performant doit permettre d'assécher cette offre illégale, tout en apportant de meilleures protections pour ces millions de joueurs aujourd'hui exposés à des opérateurs étrangers peu scrupuleux.

La régulation doit aussi permettre de lutter plus efficacement contre la fraude et le blanchiment d'argent, tout en apportant de nouvelles recettes fiscales à l'État et à la Sécurité sociale (estimées à au moins 1 milliard d'euro).

Un calendrier resserré pour répondre à des attentes fortes

L'AFJEL accueille positivement la proposition du Ministre du Budget et des Comptes Publics de lancer des travaux dans le cadre de 3 groupes de travail sur les enjeux de santé publique, les enjeux économiques et territoriaux et les enjeux sécuritaires.

Les adhérents de l'AFJEL s'investiront pleinement dans ces ateliers, et veilleront à ce que les coûts sanitaires, économiques et sociaux du casino illégal ne soient pas minimisés.

Dans la démarche constructive et responsable qui a toujours été la sienne, l'AFJEL se tient à la disposition du Gouvernement et de l'ensemble des parties prenantes pour apporter des

solutions ambitieuses permettant de définir un cadre réglementaire efficace et respectueux des équilibres actuels.

« Loin des postures médiatiques de ces derniers jours, les prises de parole responsables de ce matin ont toutes convergé pour reconnaître que le statu quo n'était plus acceptable. C'est un premier pas important, il nous faut désormais construire une réponse à la hauteur des enjeux. Le calendrier précis et la ferme volonté exprimée par le ministre ce matin nous obligent collectivement. » se réjouit **Nicolas Béraud, Président de l'AFJEL.**

Pour toutes demandes

Service de presse - Agence CommStrat

Marie Voegtling – mvoegtling@commstrat.fr – 06 63 53 65 33